



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 64412

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur l'imagerie médicale en France. L'imagerie médicale bouleverse l'acte de diagnostic en tout premier lieu dans le domaine des maladies cardio-vasculaires. Ainsi, l'observation des coronaires peut désormais être réalisée par scanner et non plus seulement par coronographie. Au confort de l'examen, s'ajoute une économie substantielle dans le coût du traitement ; 400 euros contre 1 000 euros pour une coronographie. Le scanner est incontestablement un bon outil de dépistage. Cependant, certains petits affluents des coronaires ne sont pas encore bien visibles avec ce type d'examen. Le matériel est encore en question. Si l'examen des coronaires est possible avec un scanner assez performant, dit « 16 coupes », il est beaucoup plus efficace avec l'équipement dernier cri dit « 64 coupes ». On en dénombre moins d'une dizaine en France et ils ne sont pas bon marché, entre 1 million et 1,2 million d'euros pièce. Mais si la coronographie demeurera encore longtemps nécessaire pour désobstruer une artère bouchée, l'examen des coronaires par scanner représente l'avenir par le gain de temps qu'il procure et sa facilité de mise en oeuvre. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement compte augmenter le nombre de scanners dit de « 64 coupes » dans notre pays malgré son coût élevé.

Texte de la réponse

À visée essentiellement cardiologique, la grande innovation de ce système d'imagerie non invasive par tomodensitométrie de soixante-quatre coupes réside dans le nouveau détecteur qui fournit simultanément une large couverture d'acquisition de l'anatomie et une haute résolution des images avec une vue détaillée du coeur et des artères coronaires en réduisant les temps d'apnée des patients et en évitant les perturbations liées aux battements du coeur. En France, le nombre d'appareils installés ou en voie de l'être en 2005 se limite à une quinzaine. À l'heure actuelle, l'utilisation de cette technique en cardiologie est encore balbutiante, son usage serait essentiellement consacré au diagnostic des pathologies cardiaques, voire au dépistage précoce de ces pathologies, la coronographie restant actuellement la technique utilisée pour les angioplasties coronaires. Une évaluation comparative des deux techniques avec le concours des sociétés savantes concernées, la Société française de cardiologie et la Société française de radiologie, et de la Haute Autorité de santé doit permettre d'apprécier l'intérêt médico-économique du développement de ce type d'appareil d'imagerie médicale au niveau régional. La place à accorder à cette nouvelle génération de scanner, au-delà de ses performances propres, sera liée aux conclusions de cette évaluation sur son intérêt en pratique face à la coronographie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64412

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2005, page 4475

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 9047